

01.09.2016 – 15:49 Uhr

Recommandation de vote du Comité de Travail.Suisse pour la votation du 27 novembre 2016

Bern (ots) -

Le Comité de Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses a, lors de sa séance du 31 août 2016, décidé de prononcer la liberté de vote pour l'initiative « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (initiative « Sortir du nucléaire »).

L'initiative sortir du nucléaire demande l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires et une durée maximale d'exploitation de 45 ans pour les centrales nucléaires existantes. L'initiative prévoit en plus pour la sortie programmée du nucléaire un tournant énergétique reposant sur des économies d'énergie, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Si les inspections de sécurité montrent qu'une centrale nucléaire ne doit plus être exploitée, il faut, selon le Comité de Travail.Suisse, la débrancher. Mais cela nécessite une planification à long terme, suivant en cela l'exemple de la centrale nucléaire de Mühleberg. Or, les délais de mise hors circuit des centrales nucléaires, tels que prévus par l'initiative, ne garantissent pas cette planification à long terme. Cela empêcherait aussi la reconversion du personnel concerné. Le Comité regrette dès lors que l'on n'ait pas réussi à régler de façon plus claire la question de la durée de fonctionnement des centrales nucléaires dans la stratégie énergétique 2050. C'est pourquoi, le Comité de Travail.Suisse a décidé de la liberté de vote.

Contact:

Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse, Tél. 031 370 21 11,
mobile : 079 287 04 93, www.travailsuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100792213> abgerufen werden.